



DIRECTION ÉDUCATION ENFANCE JEUNESSE

Appel à candidatures, Doctorat CIFRE 2022

Catégorie : Cadre A

Cadre d'emploi : Attaché territorial/CIFRE

Fonctions : Chargé-e de mission philosophie et citoyenneté

Quotité du poste : 100 %

Lieu et adresse du poste de travail : Hôtel de Ville — place du 8 mai 1945 — 38 800 Le Pont-de-Claix

Référence à rappeler : DOCTORAT CIFRE

Date limite d'envoi des candidatures : 25/04/2022

Contexte

La ville de Pont-de-Claix est située au sud de la Métropole grenobloise et compte environ 10 600 habitants. C'est une commune marquée par son histoire industrielle. La population de Pont-de-Claix a un revenu moyen parmi les plus modestes de l'agglomération. La commune a développé depuis longtemps une offre de service public ambitieuse, qui perdure aujourd'hui. La politique portée par la municipalité vise à contribuer à la réduction des inégalités ainsi qu'au développement des capacités des individus à comprendre leur environnement afin de se construire à tous les âges de la vie en tant qu'individu libre et conscient.

Le service communal à la population se décline notamment dans les champs de la réussite éducative, de la culture, du sport, de la vie associative, de l'action sociale ou de la démocratie locale.

4 groupes scolaires, 1 collège de 400 élèves et de nombreux équipements publics maillent le territoire (théâtre, médiathèque, école de musique, centre aquatique et autres équipements sportifs, Maison de l'Habitant, CCAS, centres sociaux, centre de planification, Maison pour l'Emploi...).

La Ville développe donc une offre de service public importante en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

La ville de Pont-de-Claix souhaite accueillir un doctorant dont le sujet de thèse porte sur un des engagements de la nouvelle équipe municipale ; elle souhaite le faire dans le cadre des Conventions Industrielles de Formation et de Recherche (CIFRE). Ces conventions gérées par l'Association Nationale de Recherche et de la Technologie (ANRT) aident les collectivités au recrutement de doctorant.

Ce dispositif favorise l'insertion professionnelle des doctorants en les plaçant en situation d'emploi durant leur parcours de formation par la recherche, tout en encourageant les projets de collaboration entre laboratoire de recherche et collectivité.

Intégrés dans un service municipal dont l'activité concerne directement leur sujet de recherche, ces jeunes chercheurs bénéficient d'un point de vue unique dans les activités d'une collectivité territoriale en lien direct avec les acteurs locaux et les habitants de la commune. Leur action dans la mise en œuvre des politiques publiques locales ainsi que leurs travaux de recherche

dotent la ville d'une force de réflexion et d'analyse sur le développement de ses politiques publiques.

Le doctorant sera accueilli au sein de la Direction Éducation Enfance Jeunesse dont la mission transversale est de mettre en œuvre la ville éducative et émancipatrice (en contribuant à la réussite éducative des enfants). Il s'agit finalement de placer au même rang les apprentissages fondamentaux et les activités d'éveil artistique, culturel, sportif, social, dans un but convergent de développement des capacités sociales et citoyennes des enfants (dès leur plus jeune âge) et des jeunes.

Cette démarche prend notamment appui sur :

- l'existence d'un Projet Éducatif de Territoire qui comporte 3 axes forts renforçant la cohérence et la continuité éducative :

axe 1 : proposer des actions éducatives au plus près des besoins des enfants

axe 2 : favoriser la communication et le travail collectif dans l'intérêt de l'enfant

axe 3 : encourager l'accès à la culture, à l'ouverture au monde et à la citoyenneté

- un partenariat fort entre la ville et l'Université Grenoble Alpes formalisé avec le laboratoire LiDiLEM¹ via le projet IDEX PHILOPOLIS² « Pratique du dialogue philosophique dans la cité »
- un réseau de services municipaux répondant aux orientations politiques qui sont en réflexion sur les déclinaisons opérationnelles auprès des publics en matière de citoyenneté et démocratie participative : jeunesse, culture, centres sociaux, démocratie locale...
- la présence d'artistes en résidence qui travaillent sur la démocratie et la citoyenneté avec les habitants du quartier Politique de la Ville Iles de Mars Olympiades

Thématique de recherche et d'action municipale

Les « communautés de recherche philosophique »

Les communautés de recherches philosophiques (plus communément connues sous le vocable d'« ateliers philo » ou de « discussions à visée philosophique »), visent à travailler sur les articulations entre langage et pensée. Elles ont pour objectif une meilleure structuration de la pensée, un développement de l'esprit critique et du dialogue et donc une meilleure appréhension/compréhension du monde avec en filigrane un enjeu citoyen de vivre-ensemble.

Ces ateliers sont, en effet, autant des lieux de réflexion collective autour de thématiques qui ne s'ancrent pas directement dans une actualité, mais sont aussi des lieux de débat, d'apprentissage de la conflictualité constructive, basée sur l'écoute, la réciprocité, l'argumentation, etc. Ce sont donc, d'une certaine façon, des espaces d'exercice d'un des fondements de la démocratie.

On y distingue un enjeu d'épanouissement (de préparation au « grandir ») et de prévention dans un monde où un mot mal exprimé (ou mal compris), ou un regard mal interprété peuvent suffire à déclencher des drames, comme l'actualité nous le démontre trop régulièrement.

Pour atteindre ces objectifs, l'animation de ces ateliers consiste non seulement à inciter et faciliter une circulation constructive de la parole, mais aussi à identifier ce qui, dans cette parole, relève de l'opinion ou de la pensée critique, de l'argument ou du ressenti, de l'émotion ou de la réflexion, etc.

¹Laboratoire de Linguistique et Didactique des Langues Étrangères et Maternelles

²Le projet IDEX PHILOPOLIS développe une « Pratique du dialogue philosophique dans la cité » réunissant un réseau d'acteurs sur le territoire intéressé. Le projet vise à la qualification par un diplôme porté par le département de philosophie de l'UGA.

Un grand nombre de travaux de recherche ont montré les effets positifs sur la cognition, le social, l'affect de ces pratiques. Des centaines d'articles, une trentaine de thèses françaises, des méta-analyses établissent les bénéfices de la philosophie pour/avec les enfants en lecture, raisonnement, numératie, estime de soi, maîtrise de la langue et montrent qu'elle favorise les compétences sociales et émotionnelles dès 5-6 ans. C'est l'objectif que nous visons par la mise en place d'une thèse CIFRE que nous allons présenter ci-après.

Problématique de la thèse

La mise en place d'un cadre favorable au développement de ces pratiques d'animation demande un travail de formation préalable et de suivi critique, au fil de l'eau, des animateurs de ces ateliers. Plusieurs tentatives de mise en place, sur la commune de Pont-de-Claix, de dialogues philosophiques dans divers contextes³ n'ont pas eu les succès escomptés.

L'objectif de la thèse sera de contribuer au projet de la ville de mettre en place des dispositifs de dialogue philosophique et d'analyser scientifiquement les impacts des actions. Il s'agira de contribuer à la déclinaison des orientations politiques liées à la citoyenneté et démocratie participative. Une des finalités est de développer le droit à penser pour tous et pour cela permettre l'acquisition d'outils pour penser et comprendre le monde.

Pour cela le doctorant devra étudier les conditions de mise en place de pratiques du dialogue philosophique. Il s'appuiera sur un cadre théorique afin d'éclairer la problématique de la place des pratiques du dialogue philosophique dans l'action éducative. Cette approche sera envisagée dans un contexte large : éducation populaire, place de la culture, etc.

Il conviendra de prendre en compte le contexte de la commune (structures éducatives, culturelles, sociologie des habitants, etc.) afin de proposer des solutions pertinentes.

L'objet de recherche est de répondre aux **besoins de la Ville** et le travail consistera notamment (liste non exhaustive) à faire :

- un état des lieux des actions en lien avec la démarche philosophique (au sens large) sur le territoire pontois. Lien à faire avec les artistes en résidence (accepter la parole de l'autre, la contradiction et le débat. Rechercher la co-construction en questionnant les jeunes pontois sur leur rapport à la citoyenneté et à la démocratie)
- des propositions de perspectives éducatives : développement du langage, développement de l'esprit critique, des capacités de réflexion, habiletés sociales...
- une expérimentation d'ateliers avec différents publics : enfants, jeunes, adultes

Indications méthodologiques

Cette thèse doit s'inscrire dans une perspective de « philosophie de terrain ». Cela implique, tout d'abord, qu'il ne s'agit en aucun cas d'utiliser l'expérience empirique comme simple support, illustration ou prétexte à la rédaction d'un travail de commentaire d'auteurs du corpus philosophique ou d'histoire de la philosophie.

Cela implique, ensuite, de mettre en place et de conduire une enquête de terrain capable de récolter des données suffisantes et pertinentes ainsi que de leur donner sens par un travail d'analyse conceptuelle puisant dans le corpus philosophique aussi bien que des autres sciences humaines.

Enfin, ce travail doit conduire une réflexion épistémologique et méthodologique sur la nature particulière d'une enquête de terrain et de l'utilisation de ses outils classiques (observation, entretien, questionnaire, statistiques) dans une perspective proprement philosophique.

³ Sur les temps périscolaires, ou au collège dans le cadre d'actions Politique de la Ville, dans le cadre d'un travail accompagné par le Laboratoire LiDiLEM — UGA.

Conditions d'éligibilité

- Le candidat devra débiter son doctorat lors de l'année universitaire 2022-2023.
- Le candidat devra avoir obtenu le grade de master à la date d'effet du contrat CIFRE.
- Le candidat ne peut pas être déjà docteur, avoir débuté une autre thèse, avec ou sans le bénéfice d'un autre dispositif de financement de thèse, quelle qu'en ait été sa durée.

Candidature

- Présentation du projet de thèse (5 pages max.) comprenant les rubriques suivantes :
 - Un descriptif du projet montrant comment le candidat s'approprie le projet de la ville de Pont-de-Claix et sur quelles références théoriques il pense s'appuyer ;
 - Une proposition de problématique et de questionnement
 - Une méthodologie de recherche et d'action
 - Un calendrier prévisionnel
 - Des éléments de motivation pour une collaboration avec la Ville de Pont-de-Claix et pour la réalisation de ce projet de recherche
- Bibliographie succincte (1 page max.)
- Un Curriculum Vitae scientifique qui fasse aussi le lien avec le projet de la Ville
- Une lettre de recommandation du directeur du mémoire de Master et le lien où l'on peut consulter ce mémoire.

Date de réception des candidatures par voie électronique pour le 25 avril 2022 :

sophie.baudard@ville-pontdeclaix.fr

Conditions de recrutement CIFRE

- Le doctorant sera recruté par la Ville de Pont-de-Claix après validation du dispositif CIFRE par l'ANRT.
- Le doctorant sera embauché en tant qu'agent non titulaire par la Ville de Pont-de-Claix, dans le cadre du dispositif CIFRE, sous contrat à durée déterminée de trois ans.
- Le temps de travail, fixé à 35 heures hebdomadaires, se répartit entre les locaux de la Ville de Pont-de-Claix et ceux du laboratoire de rattachement.
- La rémunération du doctorant est fixée à 23 484 € brut annuels. Cette rémunération est assurée dans son intégralité par la Ville de Pont-de-Claix.
- Durant les trois ans du contrat de travail, selon les termes fixés par les conventions CIFRE, l'ANRT verse à la Ville de Pont-de-Claix une subvention de 14 000 € par an.
- La Ville de Pont-de-Claix partage son savoir-faire avec le doctorant, ce qui se concrétise par l'intervention de ses agent-e-s, son encadrement, l'apport de ses méthodes, de ses outils, moyens informatiques.
- Un contrat de collaboration sera signé entre le laboratoire de rattachement du doctorant de l'Université Grenoble Alpes et la Ville de Pont-de-Claix, traitant notamment des modalités d'exécution et de suivi du projet scientifique, ainsi que des questions relatives à la propriété intellectuelle et à l'exploitation des résultats.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec :

Sophie Baudard 06 78 37 81 42